

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2025

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 6 mai 2025 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du premier trimestre de 2025.

« Au premier trimestre de 2025, IAMGOLD a franchi des étapes importantes qui préparent favorablement la société pour l'avenir », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Au cours du trimestre, nos trois mines ont généré une production attribuable totale de 161 000 onces. Comme prévu, le premier trimestre a marqué le niveau de production le plus bas de l'année, en raison de l'expansion et des activités d'entretien connexes à Côté qui ont limité le débit au début du trimestre, et des prévisions d'une amélioration progressive de la teneur à Essakane. À Westwood, la production a diminué par rapport au trimestre précédent, mais la Société devrait renouer avec le niveau de rendement élevé atteint auparavant à mesure que la mise en œuvre des chantiers améliore la flexibilité au sein de la mine. Pour ce qui est de l'avenir, nous demeurons confiants quant à nos prévisions de production pour l'année, estimées entre 735 000 et 820 000 onces. Côté Gold a atteint un débit record en mars, avec près d'un million de tonnes, ce qui représente un débit mensuel moyen de 90 %. De plus, ce rendement s'est poursuivi au cours du trimestre, le débit moyen de l'usine s'établissant à 34 500 tonnes par jour (tpj) ou 96 % de la capacité nominale au cours des 30 derniers jours. Ces réalisations représentent une amélioration importante de la stabilité et de la disponibilité de l'usine de Côté Gold, et nous nous attendons à d'autres améliorations avec l'installation du deuxième concasseur conique ultérieurement cette année. Ce concasseur secondaire supplémentaire devrait améliorer la fiabilité de notre circuit de comminution en vue d'atteindre la capacité nominale de 36 000 tpj d'ici la fin de l'année. Il contribuera également à décongestionner la zone sèche de l'usine offrant la possibilité d'autres optimisations et améliorations dans un proche avenir.

« Aujourd'hui, nous avons également publié notre 18^e rapport annuel sur la durabilité, qui souligne nos réussites, nos défis et les gestes que nous posons pour respecter notre engagement envers les pratiques d'exploitation minière responsable. La durabilité fait partie des principes fondamentaux de nos activités : elle guide nos efforts visant à exercer nos activités de façon responsable, à soutenir nos communautés hôtes, à atténuer notre incidence environnementale et à agir avec intégrité. Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à nos membres du personnel, aux communautés et à toutes les parties prenantes pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans notre parcours vers la durabilité. »

FAITS SAILLANTS :

Résultats d'exploitation et résultats financiers

- **La production aurifère attribuable** à la Société était de 161 000 onces au premier trimestre.
- Côté Gold a produit 51 000 onces attribuables (73 000 onces sur une base de 100 %) au premier trimestre. En mars, Côté Gold a atteint un débit moyen de production de 90 % de sa capacité nominale de conception et a produit 26 500 onces attribuables (37 900 onces sur une base de 100 %). Après la fin du trimestre, l'usine a continué de démontrer une bonne disponibilité et une bonne utilisation, atteignant en moyenne 96 % de la capacité nominale au cours des 30 derniers jours.
- La production devrait augmenter d'un trimestre à l'autre jusqu'en 2025, à mesure que Côté Gold atteindra sa capacité de conception d'ici la fin de 2025 et que la teneur à Essakane progressera au cours du second semestre de l'exercice en fonction de la séquence d'exploitation. À Westwood, le débit et la teneur souterrains devraient augmenter par rapport au premier trimestre.
- Les **revenus** du trimestre, provenant des ventes de 174 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 2 731 \$ par once, se sont élevés à 477,1 millions \$.
- Le **coût des ventes** par once vendue s'est établi à 1 465 \$, les **coûts décaissés**¹ par once vendue, à 1 459 \$ et les **coûts de maintien tout inclus**¹ (« CMTI »)¹ par once vendue, à 1 908 \$.
- Les **résultats nets et des résultats nets ajustés par action** attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis pour le premier trimestre à 0,07 \$ et à 0,10 \$, respectivement.

- La **trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'est établie à 74,3 millions \$ pour le premier trimestre, après déduction de l'incidence de la production de 37 500 onces d'obligations prépayées en or. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹ s'est établie à 104,9 millions \$ pour le premier trimestre, après déduction de l'incidence de la production de 37 500 onces d'obligations prépayées en or.
- Le **résultat avant intérêt, impôts et amortissements** (« RAIIA »)¹ a atteint 195,2 millions \$ pour le premier trimestre et le RAIIA ajusté¹, 204,5 millions \$.
- Les **flux de trésorerie disponible générés par les sites d'exploitation minière**¹ ont atteint 139,6 millions \$ au premier trimestre.
- La Société détient 745,8 millions \$ en **liquidités disponibles**¹, principalement composées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 316,6 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit renouvelable garantie (« facilité de crédit ») de 428,5 millions \$ au 31 mars 2025.
- En matière de **santé et sécurité**, la Société a enregistré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (« TF TIE ») de 0,67, un taux légèrement plus élevé par rapport au rendement de l'an dernier.

Siège social

- Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a livré 37 500 onces en vertu des accords de paiement anticipé de l'or de 2024 et 12 500 onces supplémentaires au cours du mois d'avril 2025, réduisant le solde impayé des accords de paiement anticipé restants à 25 000 onces au 30 avril 2025. Les livraisons d'or conformément aux accords de paiements anticipés seront terminées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2025.
- Le 21 mars 2025, la Société a reçu de Fitch une notation de crédit mise à jour, passant de B- à B+, assortie de perspectives stables.
- Le 3 février 2025, Annie Torkia Lagacé a été nommée chef des affaires juridiques et de la stratégie chez IAMGOLD et, dans le cadre de cette réorganisation stratégique, Tim Bradburn, vice-président principal, directeur, Affaires juridiques et secrétaire général, et Stephen Eddy, vice-président principal, Développement des affaires, ont quitté IAMGOLD.
- Le 20 février 2025, Dorena Quinn a été nommée chef des ressources humaines. Elle a rejoint la Société en 2018 et occupait précédemment le poste de vice-présidente principale, Ressources humaines.
- Le 6 mai 2025, la Société a publié son rapport 2024 sur la durabilité. Il s'appuie sur divers cadres et normes ESG et sur des méthodologies reconnues à l'échelle internationale comme la Global Reporting Initiative (« GRI ») et le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples détails et pour les perspectives globales de la Société pour 2025, voir la section « Perspectives ». Pour le rendement de chaque mine, voir la section « Exploitations ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 (1^{er} t. 2025) et le 31 mars 2024 (1^{er} t. 2024), ainsi que certaines mesures de l'état de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024.

	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Principales statistiques d'exploitation (en millions \$)		
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	161	151
– Côté Gold ¹	51	1
– Westwood	24	32
– Essakane	86	118
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	165	150
– Côté Gold ¹	52	—
– Westwood	27	33
– Essakane	86	117
Coût des ventes ² (\$/once vendue) – attribuable	1 465 \$	1 056 \$
– Côté Gold ¹	1 264 \$	— \$
– Westwood	1 547 \$	1 243 \$
– Essakane	1 560 \$	1 004 \$
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 459 \$	1 053 \$
– Côté Gold ¹	1 260 \$	— \$
– Westwood	1 527 \$	1 236 \$
– Essakane	1 557 \$	1 002 \$
CMTI ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 908 \$	1 493 \$
– Côté Gold ¹	1 643 \$	— \$
– Westwood	2 124 \$	1 836 \$
– Essakane	1 846 \$	1 312 \$
Prix moyen réalisé de l'or ^{3,4} (\$/once)	2 731 \$	2 077 \$

1. La partie attribuable à Côté Gold est basée sur la participation de 70 % d'IAMGOLD ; avant le 30 novembre 2024, la participation d'IAMGOLD s'élevait à 60,3 % (voir la section Côté Gold ci-dessous pour obtenir plus de détails).

2. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur les informations sectorielles dans les états financiers consolidés intermédiaires.

3. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

4. Le prix moyen réalisé de l'or au premier trimestre de 2025, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2024 (tel qu'il est défini ci-dessous), s'est chiffré à 2 909 \$ par once.

	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Résultats financiers (millions \$)		
Produits	477,1 \$	338,9 \$
Profit brut	141,2 \$	105,7 \$
RAIIA ¹	195,2 \$	154,1 \$
RAIIA ajusté ¹	204,5 \$	152,5 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	39,7 \$	54,8 \$
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	55,2 \$	53,0 \$
Profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,07 \$	0,11 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	0,10 \$	0,11 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹	104,9 \$	142,8 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	74,3 \$	77,1 \$
Flux de trésorerie disponible générés par les sites d'exploitation minière ¹	139,6 \$	46,2 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	61,7 \$	55,1 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	5,3 \$	115,2 \$
	31 mars 2025	31 décembre 2024
Situation financière (millions \$)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	316,6 \$	347,5 \$
Dette à long terme	1 022,3 \$	1 028,9 \$
Trésorerie (dette) nette ¹	(882,3) \$	(859,3) \$
Facilité de crédit disponible	428,5 \$	418,5 \$

1. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence sur le fonds de roulement.

PERSPECTIVES

Production (milliers d'onces)

	Réelle au 1 ^{er} t. 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold – (70 %)	51	250 – 280
Westwood – (100 %)	24	125 – 140
Essakane – (90 %)	86	360 – 400
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	161	735 – 820

La production d'or attribuable pour à IAMGOLD devrait se situer entre 735 000 et 820 000 onces en 2025. La production devrait augmenter d'un trimestre à l'autre jusqu'en 2025, à mesure que Côté Gold atteindra sa capacité de conception d'ici la fin de 2025 et que la teneur à Essakane progressera au cours du second semestre de l'exercice en fonction de la séquence d'exploitation. À Westwood, le débit et la teneur souterrains devraient augmenter par rapport au premier trimestre grâce à l'amélioration des procédés souterrains. Pour en savoir plus, consultez la section sur les activités de chaque mine ci-dessous.

Coûts

	Réels au 1 ^{er} t. 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 260 \$	950 \$ – 1 100 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 643 \$	1 350 \$ – 1 500 \$
Westwood		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 527 \$	1 175 \$ – 1 325 \$
CMTI (\$/once vendue)	2 124 \$	1 675 \$ – 1 825 \$
Essakane		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 557 \$	1 400 \$ – 1 550 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 846 \$	1 675 \$ – 1 825 \$
Consolidés		
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue)	1 465 \$	1 200 \$ – 1 350 \$
Coûts décaissés ^{1,2} (\$/once vendue)	1 459 \$	1 200 \$ – 1 350 \$
CMTI ^{1,2} (\$/once vendue)	1 908 \$	1 625 \$ – 1 800 \$

1. Comprend Côté Gold, Westwood et Essakane sur une base attribuable respective de 70 %, 100 % et 90 %.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

Les coûts décaissés consolidés devraient se situer entre 1 200 \$ et 1 350 \$ par once vendue, une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des coûts décaissés prévus à Essakane. Les CMTI pour la Société devraient être de l'ordre de 1 625 \$ et de 1 800 \$ par once vendue, un niveau comparable à celui de 2024, à la suite de l'expansion de Côté Gold et de la réduction des frais de découverte incorporés à Essakane. Conformément aux niveaux de production, les coûts unitaires devraient diminuer en fonction de l'augmentation des volumes de production tout au long de l'année.

Les prévisions pour l'exercice de 2025 reposent sur les hypothèses suivantes : un prix moyen réalisé de l'or de 2 500 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,35, un taux de change €/ \$ US de 1,11, un prix moyen du Brent de 75 \$ par baril et un prix moyen du WTI de 70 \$ par baril. Pour connaître les répercussions prévues de la fluctuation de ces hypothèses, consultez le tableau sur l'incidence de la sensibilité inclus dans la section « Situation financière ».

Coûts en immobilisations

(millions \$)	Réels au 1 ^{er} t. 2025 ¹			Prévisions pour l'exercice de 2025 ²		
	Maintien	Expansion	Total	Maintien	Expansion	Total
Côté Gold (participation d'IMG)	18,2 \$	3,1 \$	21,3 \$	110 \$	15 \$	125 \$
Westwood	15,1 \$	— \$	15,1 \$	70 \$	— \$	70 \$
Essakane	27,9	2,2	30,1	110	5	115
	61,2 \$	5,3 \$	66,5 \$	290 \$	20 \$	310 \$
Siège social	0,5	—	0,5	—	—	—
Total ³	61,7 \$	5,3 \$	67,0 \$	290 \$	20 \$	310 \$

1. Sur une base de 100 %, pour Westwood et Essakane ; tient compte de l'intérêt de 70 % d'IAMGOLD dans la coentreprise Côté Gold sur la base des dépenses engagées.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Le tableau des perspectives d'exploration comprend également les prévisions des coûts d'exploration et d'évaluation incorporés de 11 millions \$.

Les coûts en immobilisations en 2025 devraient totaliser 310 millions \$, dont 290 millions \$ sont considérés comme des coûts en immobilisations de maintien. Les coûts en immobilisations sont inférieurs à ceux de 2024, en raison de la fin des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, car la construction et la mise en service de Côté Gold ont été achevées plus tôt au cours de l'année. Les estimations des coûts en immobilisations de maintien devraient diminuer à l'avenir, à mesure que Côté Gold achèvera la construction de l'empreinte complète du parc à résidus et les projets de terrassement connexes, et que les activités de découverte et les frais incorporés afférents diminueront à Essakane selon le plan minier actuel.

Perspectives d'exploration

Les coûts d'exploration pour 2025 devraient s'élever à environ 38 millions \$, dont la majorité sera imputée aux charges. Les plus importants coûts d'exploration seront à Côté Gold (environ 13 millions \$ attribuables à IAMGOLD), y compris le programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, à Essakane (environ 7 millions \$) et à Nelligan/Monster Lake (environ 6 millions \$).

(millions \$)	Réelles au 1 ^{er} t. 2025			Prévisions pour l'exercice de 2025		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets d'exploration primaire	0,2 \$	5,5 \$	5,7 \$	— \$	25 \$	25 \$
Projets d'exploration à proximité	1,9	0,6	2,5	11	2	13
	2,1 \$	6,1 \$	8,2 \$	11 \$	27 \$	38 \$

Perspectives concernant les impôts sur le résultat payés et l'amortissement

La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie se situant entre 120 et 130 millions \$ au cours de 2025. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres, car les montants payés au cours d'un trimestre peuvent comprendre les paiements du solde final des impôts de l'année précédente et les paiements des acomptes provisionnels de l'année en cours, qui doivent tous deux être effectués à des moments exigés par les différents pays. Aucune taxe en espèce courante n'est prévue en ce qui concerne le nouvel impôt complémentaire minimum à l'échelle mondiale (« GloBE »). Les directives concernant les impôts sur le résultat payés ne comprennent pas l'obligation fiscale en espèces découlant de la vente des actifs.

La charge d'amortissement pour 2025 devrait s'élever à 450 millions \$ (± 5 %), avec une augmentation de la charge d'amortissement en raison de la hausse de la valeur des immobilisations corporelles après l'achèvement de la construction et le début des activités commerciales à Côté Gold et l'inversion de la dépréciation de 2024 à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Westwood. Conformément aux niveaux de production, la charge d'amortissement devrait être plus élevée au second semestre en raison de la grande proportion d'actifs amortissables qui sont amortis en unités de production.

(millions \$)	Réelles au 1 ^{er} t. 2025	Prévisions pour l'exercice de 2025
Charge d'amortissement	79,7 \$	450 \$ (± 5 %)
Impôts sur le résultat payés	15,2 \$	120 \$ – 130 \$

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société a publié son rapport 2024 sur la durabilité le 6 mai 2025. Il s'appuie sur divers cadres et normes ESG et sur des méthodologies reconnues à l'échelle internationale comme la Global Reporting Initiative (« GRI ») et le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

Santé et sécurité

Au 31 mars 2025, le TF TIE était de 0,67 (comparativement à 0,61 au 31 mars 2024) et dépassait le seuil de tolérance de 0,57 de la Société. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé. Cela comprend l'intégration des entrepreneurs dans le programme de gestion des risques critiques.

La Société continue de faire le suivi d'une série d'indicateurs avancés concernant la gestion des risques critiques, la gestion des entrepreneurs et la qualité des enquêtes sur les incidents, déclarés chaque année.

Environnement

Aucun incident environnemental important n'a été signalé pour le trimestre.

Relations avec les Autochtones

En tant que société canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, IAMGOLD a lancé, au premier trimestre de 2025, une initiative qui visera à définir son approche de collaboration avec les peuples autochtones. Cette démarche va au-delà de la réconciliation, en s'appuyant sur l'expérience de la Société et en reflétant ses valeurs fondamentales dans la construction d'un avenir commun. Ce travail mènera à la création d'une vision cohérente de la réconciliation et d'une feuille de route pour aider à orienter les actions de la Société en tant qu'entreprise.

Engagement social

Au cours du premier trimestre de 2025, IAMGOLD a renouvelé son partenariat avec l'Université Laurentienne, créant le fonds d'innovation du président d'IAMGOLD à l'université minière du Canada. Ce fonds quinquennal de 2,5 millions \$ CA permettra à l'Université d'appuyer des initiatives qui stimuleront l'innovation en éducation et en recherche à l'université, ce qui favorisera un plus grand engagement avec l'Université et fournira des solutions à l'industrie minière.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 70 % pour le 1^{er} t. 2025, 60,3 % pour le 1^{er} t. 2024) | Ontario, Canada

	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication contraire)		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 115	1 944
Teneur extraite (g/t)	0,78	0,72
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	5 667	3 208
Stériles extraits – découverte incorporée (milliers de tonnes)	1 973	2 445
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 755	7 597
Ratio de découverte ¹	2,5	2,9
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 097	48
Teneur à l'usine (g/t)	1,17	0,81
Récupération (%)	93	80
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	73	1
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	51	1
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	74	—
Ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	52	—
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	2 925 \$	— \$
Résultats financiers (millions \$ – intérêts attribuables)		
Produits ⁴	151,2 \$	— \$
Coût des ventes ⁴	65,3	—
Coûts de production	56,5	0,8
(Augmentation)/diminution des produits finis	(0,8)	(0,8)
Redevances ⁵	9,6	—
Coûts décaissés ²	65,1	—
Coûts en immobilisations de maintien ^{2,6}	18,2	—
Coûts en immobilisations d'expansion ^{2,6}	3,1	118,8
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ^{2,6}	21,3	118,8
Résultat provenant des activités d'exploitation	49,7	—
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ²	57,6	—
Coûts unitaires par tonne²		
Coût de l'exploitation minière par tonne extraite	3,49 \$	3,33 \$
Coûts d'usinage par tonne usinée ²	20,18 \$	— \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	8,89 \$	— \$
Coûts d'exploitation minière par once⁷		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 264 \$	— \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 260 \$	— \$
CMTI ^{2,7} (\$/once vendue)	1 643 \$	— \$

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or sur la partie attribuable des ventes exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

4. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend le paiement pour la participation de 7,5 % du résultat net.

6. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion tout inclus pour 2024 sont de néant puisque la production commerciale a été atteinte à partir du 1^{er} août 2024. Les coûts en immobilisations d'expansion comprennent les dépenses relatives au projet.

7. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production aurifère attribuable était de 51 000 onces (73 000 onces sur une base de 100 %) au premier trimestre de 2025, alors que la mine poursuit son expansion après le début de la production le 31 mars 2024. La production a été touchée par les activités d'entretien et de réparation au cours du trimestre ; cependant, l'exploitation a atteint un débit mensuel record de 1,0 million de tonnes en mars, ce qui représente un taux de traitement mensuel moyen de 90 % de la capacité de conception. Après la fin du trimestre, l'usine a continué de démontrer une bonne disponibilité et une bonne utilisation, atteignant un taux moyen de 34 500 t/j ou 96 % au cours des 30 derniers jours.

Les activités minières ont totalisé 10,8 millions de tonnes au premier trimestre de 2025, en hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent, avec un volume de minerai extrait atteignant 3,1 millions de tonnes et un taux de découverte associé à 2,5 : 1 (stériles : minerai). La teneur moyenne du minerai extrait s'est établie à 0,78 g/t au premier trimestre de 2025, conformément au calendrier d'exploitation minière mis à jour, alors que les activités minières visent à élargir la fosse et à augmenter le volume de minerai disponible dans la fosse afin d'offrir une plus grande souplesse pour alimenter l'usine selon les prévisions, tout en réduisant la remanutention.

Au premier trimestre de 2025, l'usine a traité 2,1 millions de tonnes de minerai. En mars 2025, elle a traité environ 1,0 million de tonnes. Le débit trimestriel total a été plus faible en janvier et en février en raison des activités d'entretien et de réparation décrites ci-dessous. Les teneurs à l'usine de 1,17 g/t étaient conformes aux directives, qui nécessitent d'alimenter l'usine d'un mélange composé de minerai provenant directement des chantiers d'exploitation et des empilements. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 93 % au cours du trimestre. Le circuit de gravimétrie est maintenant opérationnel. Le rapprochement entre les modèles des réserves, les modèles de contrôle de la teneur et l'alimentation à l'usine se poursuit conformément aux marges de tolérance prévues.

Au cours du trimestre, les rouleaux des broyeurs à rouleaux à haute pression (HPGR) ont montré une usure accélérée qui a nécessité un changement de cap en avance et limité la capacité de concassage secondaire en janvier. Le remplacement des rouleaux des broyeurs HPGR a été terminé en février 2025, et les procédures opérationnelles et d'entretien ont été ajustées pour maximiser leur durée de vie utile et optimiser les intervalles futurs de remplacement. À l'intérieur de l'usine, le circuit de broyage a aussi subi des incidences en début de trimestre en raison de réparations requises sur l'un des broyeurs verticaux à la suite d'un démarrage défaillant après un entretien. Des procédures de prévention et d'atténuation ont été mises en place. Le débit de l'usine était inférieur au cours des deux premiers mois du trimestre en raison de l'incidence du moment de ces problèmes d'entretien, avec un débit mensuel record atteint en mars à la suite de ces réparations.

L'objectif est d'atteindre la capacité nominale de 36 000 t/j à un niveau constant d'ici la fin de 2025.

Rendement financier (sur une base attribuable)

Les produits et le coût des ventes ont été comptabilisés conformément au niveau de propriété de 70 % d'IAMGOLD pour le premier trimestre de 2025, à la suite du rachat, le 30 novembre 2024, de la participation transférée de 9,7 % par SMM.

Les coûts de production engagés au cours de la période des trois mois terminés le 31 mars 2025 se sont chiffrés à 56,4 millions \$.

- Les coûts d'exploitation minière s'élevaient à 3,49 \$ par tonne extraite au cours des trois mois terminés le 31 mars 2025. On s'attend à une diminution des coûts au cours de l'exercice à mesure que les activités minières continuent d'augmenter et que la remanutention diminue. Le prix des explosifs et du diesel qui a été plus élevé que prévu au cours du trimestre est en partie contrebalancé par une baisse de la consommation globale.

- Le coût d'usinage par tonne usinée s'est élevé à 20,18 \$ au cours des trois mois terminés le 31 mars 2025. Les coûts unitaires ont été plus élevés au premier trimestre en raison de la baisse du débit au cours des deux premiers mois du trimestre, de l'augmentation des coûts des pièces et des entrepreneurs liés à l'augmentation des activités et de la fréquence d'entretien, et des coûts associés au circuit de réalimentation pour soutenir l'alimentation de l'usine pendant les périodes d'entretien prolongé. Les coûts unitaires devraient diminuer au cours de l'exercice à mesure que le débit augmente vers la capacité nominale, et que les processus d'exploitation et d'entretien se stabilisent. La disponibilité de l'usine devrait augmenter avec l'installation du concasseur secondaire supplémentaire qui devrait réduire l'utilisation du circuit de réalimentation et les coûts connexes.
- Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 8,89 \$ par tonne usinée au cours des trois mois terminés le 31 mars 2025. Les coûts unitaires sont demeurés plus élevés que prévu, car le débit moyen au cours du trimestre était inférieur au plan en raison des activités d'entretien. La hausse du débit au cours de l'exercice devrait permettre une réduction soutenue des coûts unitaires.

Le coût des ventes, excluant l'amortissement, au cours des trois mois terminés le 31 mars 2025, a totalisé 65,2 millions \$. Le coût des ventes comprend 9,6 millions \$ en redevances et en intérêts nets pour les trois mois terminés le 31 mars 2025. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, a totalisé 1 264 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2025.

Les coûts décaissés au cours des trois mois terminés le 31 mars 2025 ont totalisé 65,1 millions \$ et le coût décaissé par once vendue s'est élevé à 1 260 \$. Les CMTI par once vendue ont atteint 1 643 \$ pour le trimestre.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 30,2 millions \$ au premier trimestre de 2025. Les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 25,8 millions \$ (18,2 millions \$ sur une base de 70 %), y compris 11,7 millions \$ de projets d'immobilisations liés à des améliorations opérationnelles et à l'expansion, 7,2 millions \$ de frais de découverte incorporés, 3,5 millions \$ d'expansion des résidus et de travaux de terrassement connexes, 3,3 millions \$ d'équipement mobile et de pièces de rechange essentielles et 0,1 million \$ d'autres projets d'immobilisations. Les coûts en immobilisations d'expansion de 4,4 millions \$ (3,1 millions \$ sur une base de 70 %) étaient principalement liés aux progrès de l'installation du concasseur secondaire supplémentaire plus tard dans l'année et à l'achèvement de l'agrandissement du garage minier.

Perspectives pour 2025

La production à Côté Gold devrait être de l'ordre de 360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 % (250 000 à 280 000 onces sur une base attribuable). Le principal objectif demeure la mise en production de l'usine de traitement qui doit atteindre une capacité nominale de conception de 36 000 t/jr d'ici la fin de l'exercice.

Les activités minières devraient augmenter durant l'exercice, atteignant une moyenne d'environ 12 millions de tonnes au cours du quatrième trimestre, et le taux de découverte devrait diminuer tout au long de l'exercice à mesure que le minerai extrait augmente. Le débit de l'usine devrait totaliser environ 11 à 12 millions de tonnes en 2025, le débit du traitement devant augmenter d'un trimestre à l'autre, en particulier au deuxième trimestre après l'hiver, et avec l'entretien au premier trimestre, et au cours du quatrième trimestre avec l'installation du concasseur secondaire supplémentaire. Le concasseur secondaire supplémentaire fournira une capacité et une redondance supplémentaires dans la zone sèche de l'usine à l'appui de l'exploitation et des agrandissements potentiels futurs. L'installation du concasseur nécessitera un arrêt de plusieurs jours au quatrième trimestre, ce qui est pris en compte dans les estimations actuelles. Les teneurs à l'usine devraient atteindre une moyenne d'environ 1,1 à 1,2 g/t Au, à mesure que les activités d'extraction minière et d'empilement s'ajustent dans le cadre d'un plan minier plus efficace afin de réduire la remanutention du minerai empilé et d'optimiser pour d'éventuelles expansions. La production d'or devrait être à son plus bas au premier trimestre de l'exercice et s'accroître séquentiellement à mesure que le débit de l'usine augmente tout au long de l'exercice.

Les coûts décaissés devraient se situer entre 950 \$ et 1 100 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 350 \$ et 1 500 \$ par once vendue. Les prévisions des coûts décaissés reflètent les coûts engagés durant la première année d'exploitation, y compris les coûts accrus d'entretien, de soutien par des entrepreneurs et de services-conseils en amélioration continue. Les coûts devraient être inférieurs durant le second semestre, alors que des améliorations ciblées seront mises en œuvre et que la production sera en hausse.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ($\pm 5\%$) attribuables à IAMGOLD sont d'environ 110 millions \$ (157 millions \$ sur une base de 100 %) et demeurent supérieures à la moyenne sur la durée de vie de la mine ; la mine progresse dans la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers et des projets de terrassement liés et engage des frais de découverte incorporés d'environ 20 millions \$ (28 millions \$ sur une base de 100 %) afin d'achever la dernière année de travaux d'agrandissement de la fosse initiale. Les coûts en immobilisations de maintien de 15 millions \$ (21 millions \$ sur une base de 100 %) sont principalement associés à l'installation prévue du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de cette année.

Prospection – Gosselin

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est de la zone Côté Gold. À la suite du programme d'expansion et de délimitation du forage au diamant terminé en 2024, le plan de forage de 2025 prévoit la poursuite du programme de forage au diamant afin d'accroître la confiance dans les ressources existantes et de convertir une grande partie de la catégorie des ressources présumées à la catégorie des ressources indiquées. 45 000 mètres sont prévus au total et environ 12 000 mètres ont été achevés au cours du premier trimestre. De plus, des travaux de forage de 6 500 mètres sont prévus cette année pour mettre à l'essai des cibles à potentiel élevé le long du corridor structural favorable vers la région de Jack Rabbit au nord-est de la zone de Gosselin et pour élaborer des modèles et des cibles dans l'ensemble du district de Côté Gold à Swayze West - région Jérôme.

Des études techniques sont en cours pour faire progresser les essais métallurgiques, de même que des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures, afin d'examiner les possibilités d'inclure le gisement Gosselin dans un futur plan minier long terme de Côté Gold.

Prospection – Forage dans la zone Côté Gold

Un programme de forage de définition de 20 000 mètres est également prévu dans la zone Côté Gold. Il commencera au début du deuxième trimestre de 2025 et vise à améliorer la confiance dans les ressources dans le prolongement nord-est du gisement Côté Gold et à convertir d'autres zones de ressources présumées en ressources indiquées.

Entente de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM (« l'entente de financement de coentreprise »), dans le cadre de laquelle SMM a pris en charge les obligations de financement de la Société au sein de la coentreprise Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM avec un droit de rachat de cette participation transférée afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold.

Le 30 novembre 2024, la Société a exercé son droit de racheter la participation de 9,7 % dans Côté Gold, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold.

Complexe Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Principales statistiques d'exploitation		
Développement latéral souterrain (mètres)	1 147	1 307
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	89	83
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	192	120
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	281	203
Teneur extraite (g/t) – sous terre	6,29	8,90
Teneur extraite (g/t) – à ciel ouvert	1,31	2,28
Teneur extraite (g/t) – total	2,89	5,00
Minerai usiné (milliers de tonnes)	282	249
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	6,28	8,78
Teneur à l'usine (g/t) – à ciel ouvert	1,37	2,21
Teneur à l'usine (g/t) – total	2,89	4,27
Récupération (%)	91	94
Production d'or (milliers d'onces)	24	32
Ventes d'or (milliers d'onces)	27	33
Prix moyen réalisé de l'or ^{1,2} (\$/once)	2 914 \$	2 088 \$
Résultats financiers (millions \$)		
Produits ³	79,8 \$	68,9 \$
Coût des ventes ³	42,1	40,9
Coûts de production	41,0	38,6
(Augmentation)/diminution des produits finis	1,1	2,0
Redevances	—	0,3
Coûts décaissés ¹	41,6	40,7
Coûts en immobilisations de maintien ¹	15,1	19,0
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation	21,1	16,1
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière ¹	16,6	10,5
Coûts unitaires par tonne¹		
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne extraite	274,75 \$	247,22 \$
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne extraite	7,24 \$	13,29 \$
Coût de concassage par tonne usinée	23,26 \$	24,65 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	22,70 \$	20,56 \$
Coûts d'exploitation minière par once⁴		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 547 \$	1 243 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 527 \$	1 236 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 124 \$	1 836 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

3. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Au premier trimestre de 2025, la production était de 24 000 onces, soit une baisse de 8 000 onces ou de 25 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse de la teneur des mines souterraines et à ciel ouvert.

Les activités minières au premier trimestre de 2025 se sont élevées à 281 000 tonnes de minerai, une augmentation de 78 000 tonnes, ou 38 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La mine souterraine a produit en moyenne 987 tpj, alors que la production provenant de l'exploitation souterraine a continué d'augmenter par rapport à l'exercice précédent, avec huit zones minières en activité au cours du trimestre. La teneur extraite de la mine souterraine était inférieure à celle de l'exercice précédent en raison de problèmes temporaires d'équipement qui ont eu une incidence sur l'efficacité du sautage et qui ont nécessité une modification des séquences d'exploitation des chantiers, combiné à une dilution accrue dans certains d'entre eux. La quantité de chantiers forés et chargés a doublé au cours de la dernière année.

Le développement latéral sous terre, qui totalisait 1 147 mètres au premier trimestre de 2025, a diminué de 160 mètres ou 12 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, étant donné que la mine a réussi à développer plusieurs zones d'extraction au cours des périodes précédentes.

Le débit de l'usine au premier trimestre de 2025 était de 282 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 2,89 g/t, soit respectivement une augmentation de 13 % et une diminution de 32 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'usine a atteint une récupération de 91 % au premier trimestre de 2025, ce qui est légèrement inférieur par rapport à la même période de l'exercice précédent. La disponibilité de l'usine au cours du trimestre s'est élevée à 94 %, par rapport à 85 % pour la même période de l'exercice précédent.

Rendement financier – 1^{er} t. 2025 par rapport au 1^{er} t. 2024

Les coûts de production de 41,0 millions \$ étaient plus élevés de 2,4 millions \$ ou 6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, des explosifs et des pneus à la mine, ainsi que de la hausse des frais de location d'un broyeur de minerai mobile utilisé pour soutenir un débit plus élevé à l'usine. Les coûts d'administration ont augmenté en raison du recours à des services de consultation pour les initiatives de décarbonation et de la hausse des coûts d'assurance découlant d'une base de revenus assurables plus élevée prévue pour Westwood.

Le coût des ventes de 42,1 millions \$, exception faite de l'amortissement, a enregistré une légère hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement attribuable aux coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 547 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 304 \$, ou 24 %, principalement en raison d'une baisse de la production et des volumes de ventes.

Les coûts décaissés de 41,6 millions \$ étaient de 0,9 million \$ ou de 2 % supérieurs à la même période de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 527 \$ ont subi une hausse de 291 \$, ou 24 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des volumes de ventes.

Les CMTI par once vendue de 2 124 \$ ont augmenté de 288 \$, ou 16 %, principalement en raison de la hausse des coûts décaissés par once vendue et de la baisse de la production et des volumes de ventes, en partie contrebalancées par une réduction des coûts en immobilisations de maintien.

Les coûts en immobilisations de maintien, établis à 15,1 millions \$, comprenaient des travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 8,9 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 3,0 millions \$, et des projets de coûts d'immobilisations de maintien de 3,2 millions \$.

Perspectives pour 2025

On s'attend à ce que la production de Westwood se situe entre 125 000 et 140 000 onces en 2025, car les taux d'exploitation minière souterraine s'établissent à 1 000 tpj à partir de plusieurs zones minières actives. La teneur et le débit souterrains devraient augmenter à partir du premier trimestre grâce à l'amélioration des procédés souterrains. On s'attend actuellement à ce que les activités dans la fosse à ciel ouvert de Grand Duc se terminent au quatrième trimestre de 2025, mais le minerai empilé servira à alimenter l'usine jusqu'à la fin de 2027. La Société étudie la possibilité d'agrandir et de prolonger la fosse, et une décision sera prise ultérieurement au cours de l'année.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 175 \$ et 1 325 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les coûts unitaires devraient diminuer par rapport aux niveaux de 2024, conformément à l'augmentation des niveaux de production.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont de 70 millions \$ ($\pm 5\%$); on parle principalement de travaux de développement et de réhabilitation souterrains pour soutenir le plan minier de 2025, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et les révisions d'équipement ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood.

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Principales statistiques d'exploitation¹		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	2 447	3 458
Teneur extraite (g/t)	1,21	1,54
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	5 667	3 132
Stériles extraits – découverte incorporée (milliers de tonnes)	2 747	4 750
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 861	11 340
Ratio de découverte²	3,4	2,3
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 112	3 039
Teneur à l'usine (g/t)	1,08	1,52
Récupération (%)	88	89
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	95	131
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 90 %	86	118
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	95	130
Prix moyen réalisé de l'or³,⁴ (\$/once)	2 898 \$	2 092 \$
Résultats financiers (millions \$)¹		
Produits⁵	276,9 \$	272,3 \$
Coût des ventes⁵	148,9	130,5
Coûts de production	127,7	110,9
(Augmentation)/diminution des produits finis	1,8	1,3
Redevances	19,4	18,3
Coûts décaissés³	148,6	130,2
Coûts en immobilisations de maintien³	27,9	36,0
Coûts en immobilisations d'expansion³	2,2	0,5
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion³	30,1	36,5
Résultat provenant des activités d'exploitation	94,8	91,5
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière³	65,4	35,7
Coûts unitaires par tonne³		
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne extraite	5,57 \$	5,48 \$
Coût de concassage par tonne usinée	17,56 \$	18,23 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	10,28 \$	9,08 \$
Coûts d'exploitation minière par once⁶		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 560 \$	1 004 \$
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	1 557 \$	1 002 \$
CMTI³ (\$/once vendue)	1 846 \$	1 312 \$

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

5. Conformément à la note 25 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Essakane a produit 86 000 onces d'or attribuables, ce qui représente une baisse de 32 000 onces ou 27 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par une baisse de la teneur, les activités minières ayant progressé dans les bancs supérieurs de la phase 7, alors qu'à la même période l'an dernier, la mine se situait au bas de la phase 5. Les teneurs ont tendance à être légèrement inférieures au modèle des réserves lors des premières étapes de l'exploitation d'une nouvelle phase, et à s'améliorer progressivement à mesure que l'exploitation minière s'enfonce davantage dans une phase, comme cela s'est produit au cours du premier semestre de 2024, lorsque les activités minières en étaient aux dernières étapes de la phase 5.

L'activité minière a totalisé 10,9 millions de tonnes extraites au premier trimestre de 2025, en baisse de 0,5 million de tonnes, ou 4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le débit de l'usine au premier trimestre de 2025 a atteint 3,1 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,08 g/t, soit respectivement une augmentation de 2 % et une diminution de 29 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés à la sécurité continuent de se produire dans le pays aux abords de la mine Essakane et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. Le contexte de sécurité au Burkina Faso et dans les pays voisins continue d'exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement, même si cette incidence était moins importante et qu'il n'y a pas eu d'interruptions des activités relativement à cet enjeu en 2024 et au premier trimestre de 2025. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité sur le site en fonction du contexte de sûreté. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine. La situation fait peser des contraintes financières importantes sur le gouvernement du Burkina Faso en raison du coût élevé de ses initiatives pour se défendre contre les attaques de militants (voir « Risques et incertitudes »).

Rendement financier – 1^{er} t. 2025 par rapport au 1^{er} t. 2024

Les coûts de production se sont élevés à 127,7 millions \$, en hausse de 16,8 millions \$, ou 15 %, en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation minière, principalement attribuable à une plus faible proportion de stériles incorporés au cours de la période, à une intensification des activités d'entretien et à une légère augmentation des coûts administratifs. Cette hausse a toutefois été partiellement compensée par la baisse des coûts réalisés liés aux consommables, notamment le diesel, les corps broyants et le cyanure.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 148,9 millions \$, ce qui représente une hausse de 18,4 millions \$, ou 14 %, en raison de l'augmentation des coûts de production et des redevances. Le coût des ventes par once vendue de 1 560 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 556 \$, ou 55 %, principalement en raison d'une diminution de la production et des volumes de ventes, et de la hausse du coût des redevances. Les redevances se sont élevées à 203 \$ par once, soit une augmentation de 62 \$ par once en raison de la hausse du prix réalisé de l'or, partiellement compensée par la baisse des volumes de ventes.

Les coûts décaissés établis à 148,6 millions \$ ont augmenté de 18,4 millions \$, ou 14 %, principalement en raison de la hausse du coût des ventes et des redevances. Les coûts décaissés par once vendue de 1 557 \$ ont subi une hausse de 555 \$, ou 55 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des volumes de ventes, et de la hausse du coût des redevances.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 1 846 \$, en hausse de 534 \$, ou 41 %, principalement en raison d'une baisse de la production et des volumes de ventes, partiellement compensée par une diminution des coûts en immobilisations de maintien par rapport à la période précédente.

Les frais de découverte incorporés ont totalisé 14,4 millions \$, soit une baisse de 11,3 millions \$, ou 44 %, alors que le parc minier progressait dans des phases d'exploitation avec une augmentation des ratios de découverte sur la durée de vie de la phase, ce qui s'est traduit par une proportion plus élevée de tonnes de stériles classés comme des stériles d'exploitation conformément au plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés de 13,5 millions \$, comprenaient les pièces de rechange de 5,5 millions \$, le développement des ressources de 1,9 million \$, la gestion des résidus de 1,6 million \$, la remise à neuf des génératrices de 0,9 million \$, l'équipement mobile et l'équipement de l'usine

de 0,4 million \$, et autres projets de maintien de 3,2 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 2,2 millions \$ ont été engagés pour respecter l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Perspectives pour 2025

La production attribuable à Essakane devrait se situer entre 360 000 et 400 000 onces (de 400 000 à 440 000 onces sur une base de 100 %). On s'attend à ce que l'usine fonctionne au débit et à la teneur conformes à la durée de vie actuelle de la mine (décrit en détail dans le rapport technique 43-101 de décembre 2023). Toutefois, au fur et à mesure que l'exploitation minière progresse dans les zones principales des phases 6 et 7 au second semestre de l'exercice, la teneur doit afficher un rapprochement positif durant cette période.

Les coûts décaissés d'Essakane devraient se situer entre 1 400 \$ et 1 550 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les prévisions relatives aux coûts pour 2025 sont plus élevées que celles de 2024 en raison d'une baisse de la production et d'une hausse des dépenses locales, y compris les dépenses en sûreté régionale, un accroissement des programmes communautaires, les frais de permis et les taxes. Une diminution du volume d'extraction des stériles incorporés devrait entraîner une plus faible proportion des frais de découverte incorporés en 2025 et, par conséquent, une plus forte proportion des coûts inclus dans les coûts décaissés.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont d'environ 115 millions \$ ($\pm 5\%$), y compris approximativement 40 millions \$ en frais de découverte incorporés pour favoriser la progression des phases 6 et 7, ainsi que le remplacement en cours de certains équipements pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane.

Des incidents de sécurité continus ou des préoccupations connexes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement futur de l'exploitation. La Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement en raison du contexte de sécurité indiqué ci-dessus tout en investissant dans des infrastructures additionnelles et des niveaux adéquats des stocks pour assurer la continuité d'exploitation (voir la section « Risques et incertitudes »).

PROJETS

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère Nelligan (« Nelligan »), qui est situé à environ 45 kilomètres au sud de la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le 20 février 2025, la Société a annoncé la mise à jour des ressources minérales du projet Nelligan, comprenant 3,1 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 102,8 millions de tonnes (« Mt ») à 0,95 gramme d'or par tonne (« g/t Au »), et 5,2 millions d'onces présumées (166,4 Mt à 0,96 g/t Au). Cela représente une augmentation de 56 % sur le plan des onces de ressources indiquées, soit 1,1 million d'onces, avec une augmentation de 13 % de la teneur, ainsi qu'une augmentation de 33 % des onces de ressources présumées, soit 1,3 million d'onces, avec une augmentation similaire de 14 % de la teneur. La minéralisation de Nelligan demeure ouverte latéralement et en profondeur.

Un programme de forage au diamant de 13 000 mètres de forage d'expansion et de délimitation est prévu pour 2025, dont environ 8 000 mètres ont été achevés au premier trimestre de 2025.

Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère Monster Lake, situé à environ 15 kilomètres au nord du projet aurifère Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui comportait 239 000 tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 11,0 g/t Au

représentant 84 000 d'onces d'or, et de 1 053 000 de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 14,4 g/t Au représentant 489 000 d'onces d'or (voir le communiqué du 23 octobre 2024).

Un programme de forage au diamant de 17 000 mètres est prévu pour 2025 et environ 6 300 mètres ont été achevés au cours du premier trimestre de 2025 pour tester des cibles d'exploration le long du corridor structural principal de la zone de cisaillement Monster Lake, ainsi que des extensions latérales et en profondeur connues de la minéralisation aurifère.

Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet aurifère Anik est détenu en propriété exclusive par Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») et est contigu à Nelligan au nord et à l'est. Le 20 mai 2020, IAMGOLD a conclu une convention d'option pour acquérir une participation de 80 % dans ce projet. Un programme de forage au diamant de 1 800 mètres était prévu pour 2025 et a été légèrement augmenté à environ 2 100 mètres, qui ont été achevés au premier trimestre de 2025, pour tester différentes zones cibles.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 mars 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se sont établis à 316,6 millions \$, et la dette nette était de 882,3 millions \$. La Société a puisé 210,0 millions \$ dans sa facilité de crédit et environ 428,5 millions \$ demeurent disponibles, ce qui s'est traduit par des liquidités d'environ 745,8 millions \$ au 31 mars 2025.

Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 46,9 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold, 200,2 millions \$ par Essakane et 60,6 millions \$ par la trésorerie de la Société. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes, dont la Société recevra sa part en fonction de sa participation, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Le montant du dividende dépend des liquidités détenues et de la production prévue de liquidités à Essakane. Il existe un risque que la Société ne reçoive pas de remboursements complets ou partiels ou ne soit pas en mesure de vendre les soldes de TVA en cours de 2025, ce qui aurait un impact sur la trésorerie disponible pour les dividendes versés en 2025 et dans les années à venir (voir la section « Risques et incertitudes »).

Le 5 février 2025, la Société a conclu la cession de sa participation dans la mine Yatéla, amorcée en 2019, en réalisant le paiement de clôture final de 18,2 millions \$ libérant la Société de toutes ses obligations.

Le 11 février 2025, la Société a effectué un placement privé de 0,8 million d'actions accréditatives ordinaires de la Société (les « actions accréditatives ») qui seront considérées comme des « actions accréditatives » au sens de l'article 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les actions accréditatives ont été émises au prix de 12,25 \$ CA par action accréditative pour un produit brut total pouvant atteindre 10,0 millions \$ CA.

La trésorerie soumise à restrictions pour s'acquitter des obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture

d'Essakane, de la division Westwood et de Côté Gold s'est chiffrée à 66,3 millions \$.

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société :

(millions \$) ¹	31 mars 2025	31 décembre 2024
Facilité de crédit	210,0 \$	220,0 \$
Billets de premier rang de 5,75 % (capital impayé de 450 millions \$)	448,5	448,4
Prêt à terme (capital impayé de 400 millions \$)	362,0	358,4
Prêts pour équipement	1,8	2,1
	1 022,3 \$	1 028,9 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur de 126,3 millions \$ au 31 mars 2025 (124,2 millions \$ au 31 décembre 2024).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 650 millions \$, qui a été conclue en décembre 2017 et qui a par la suite été augmentée et prolongée de quatre ans. L'échéance est maintenant fixée au 20 décembre 2028 pour répondre aux besoins de la Société en matière de facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.

La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux préférentiel SOFR, le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture de l'intérêt et des liquidités minimales de 150 millions \$. Au 31 mars 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Au 31 mars 2025, un montant de 210,0 millions \$ avait été puisé de la facilité de crédit. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 7,4 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 3,7 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs et disposait de 428,5 millions \$ en vertu de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en \$ US et arrivent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année, à compter du 15 avril 2021, représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Ce prêt à terme, dont l'échéance est le 16 mai 2028, est majoré d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois, majoré de 8,25 % par année. Le prêt à terme est libellé en \$ US et les intérêts sont payables à l'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, et compte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, 104 % du capital s'il est remboursé après mai 2025, 101 % du capital s'il est remboursé après mai 2026 et 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes. Au 31 mars 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives du prêt à terme.

Contrats de location

Au 31 mars 2025, la Société avait des obligations de contrats de location de 126,3 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,19 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited de 125 millions \$, qui a par la suite été modifié pour porter la facilité à 175 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles à Côté Gold. Les dernières pièces d'équipement ont été livrées au cours du premier trimestre de 2025.

Prêts pour équipement

Au 31 mars 2025, la Société avait des prêts pour équipement d'une valeur comptable de 1,8 million \$ garanti par certains équipements mobiles, à un taux d'intérêt de 5,3 % arrivant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En décembre 2023 et avril 2024, la Société a conclu des accords de paiements anticipés sur la vente d'or et apporté des modifications à certains des accords de paiement anticipé préexistants, qui ont eu pour effet de reporter l'incidence financière des obligations relatives à la livraison d'or des premier et deuxième trimestres de 2024 aux premier et deuxième trimestres de 2025.

- En vertu de l'accord de paiement anticipé du premier trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once en contrepartie duquel la Société devait livrer 31 250 onces d'or en trois mensualités égales entre janvier 2025 et mars 2025. La Société a livré l'or dans le cadre de l'accord de paiement anticipé du premier trimestre de 2024, honorant ainsi cet engagement au 31 mars 2025.
- Accords de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 : la Société a reçu un montant de 59,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 selon un prix de l'or de 1 900 \$ par once en contrepartie duquel elle doit livrer 31 250 onces d'or entre avril 2025 et juin 2025. L'accord comprend un tunnel sur l'or de 2 100 \$ à 2 925 \$ par once, en vertu duquel l'entreprise recevra un paiement en espèces au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or dépasse 2 100 \$ par once, le paiement étant calculé comme la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ par once, plafonné à 2 925 \$ par once.

- Modification aux accords de paiement anticipé préexistants : la Société a reporté la livraison de 12 500 onces prévue au premier semestre de 2024 au premier semestre de 2025. Au premier trimestre de 2025, la Société a livré 6 250 onces d'or dans le cadre de cette obligation. Au 31 mars 2025, 6 250 onces d'or en vertu de cette obligation restent à livrer en tranches mensuelles égales au cours du deuxième trimestre de 2025.

Cautionnements et cautionnements de bonne exécution

Au 31 mars 2025, la Société détenait (i) 255,8 millions \$ CA (177,9 millions \$) pour les cautionnements, émis en vertu d'accords conclus avec des compagnies d'assurance, à l'appui des obligations environnementales liées aux coûts de fermeture de la division Westwood et de Côté Gold et (ii) 32,1 millions \$ CA (22,3 millions \$) pour les cautionnements de bonne exécution pour garantir certaines obligations principalement liées à la construction d'habitats de poissons à Côté Gold.

Au 31 mars 2025, la garantie totale fournie au moyen de lettres de crédit et de dépôts en espèces pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution s'élevait à 13,9 millions \$. Les 186,3 millions \$ restants demeurent sans garantie pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution.

La Société devra augmenter davantage ses cautionnements de 19,0 millions \$ CA de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2025 et de 19,0 millions \$ CA de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

Contrats dérivés

En plus des accords de paiement anticipé sur la vente d'or mentionnés ci-dessus, et afin d'atténuer la volatilité des coûts et de se protéger contre les baisses, la Société a conclu certains contrats dérivés pour éviter les variations des taux de change. En outre, la Société peut gérer d'autres risques liés aux marchandises, comme le pétrole, au moyen de contrats dérivés. Voir « Instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les contrats dérivés en vigueur de la Société.

Prévisions de liquidités

Au 31 mars 2025, la Société disposait de liquidités disponibles de 745,8 millions \$, soit 316,6 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 428,5 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit.

La Société a certaines obligations et est soumise à certains facteurs considérables qui ont une incidence sur ses prévisions de liquidité au cours des douze prochains mois :

- IAMGOLD recevra 70 % de la production d'or et financera 70 % des déboursés à Côté Gold liés aux coûts prévus et imprévus associés à l'accélération des activités, aux activités courantes, aux coûts en immobilisations et aux exigences relatives au fonds de roulement. On s'attend à ce que Côté Gold conserve des flux de trésorerie disponibles positifs, sans compter l'incidence des accords de paiement anticipé de l'or. Une reprise des activités plus lente que prévu ou un temps d'arrêt imprévu se traduirait par une baisse des ventes d'or et des exigences plus élevées en matière de financement.
- D'avril 2025 au 30 juin 2025, la Société doit livrer 37 500 onces d'or en vertu de ses accords de paiement anticipé de l'or. Les accords de paiement anticipé ont été financés au moment de la conclusion des accords. Pour 31 250 onces qui seront livrées au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société recevra un paiement en trésorerie au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or excède 2 100 \$ par once, plafonné à 2 925 \$ par once.
- Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 46,9 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par Côté Gold, et 200,2 millions \$ par Essakane. La trésorerie à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes, dont la Société recevra sa part en fonction de sa participation, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. La capacité de la Société à assurer le service de sa dette et à réduire ses obligations financières au Canada dépend en partie de sa capacité à rapatrier avec succès des dividendes du Burkina Faso.

La situation de liquidité de la Société, qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la disponibilité dans le cadre de la facilité de crédit, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation, devrait être suffisante pour répondre aux besoins d'exploitation normaux de la Société, s'acquitter de ses engagements de capital et respecter ses accords de paiements anticipés et ses obligations de remboursement de la dette.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du pétrole et des taux de change, les variations futures de ces cours et taux influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

La Société dépendra des flux de trésorerie générés par ses activités pour rembourser sa dette contractée pour financer la construction du projet Côté Gold. Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2024 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

État des résultats

Produits : les produits s'élevaient à 477,1 millions \$ au premier trimestre de 2025, provenant de ventes de 174 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 2 731 \$ par once. Il s'agit d'une hausse de 138,2 millions \$, ou 41 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la mine Côté Gold n'a commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024, ainsi que d'un prix réalisé de l'or plus élevé. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des volumes de ventes à Essakane et Westwood, ainsi que par l'incidence des livraisons d'or conformément aux accords de paiement anticipé, y compris 31 000 onces livrées à un prix à terme de 1 916 \$ par once et 6 500 onces livrées à un prix de 1 753 \$ par once.

Coût des ventes : le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est élevé à 256,2 millions \$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 84,8 millions \$, ou 49 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la mine Côté Gold n'a commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024, et de l'augmentation des paiements de redevances en raison de la hausse des prix réalisés de l'or.

Charge d'amortissement : la charge d'amortissement s'élevait à 79,7 millions \$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 17,9 millions \$, ou 29 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la mine Côté Gold n'a commencé à vendre de l'or qu'à partir du deuxième trimestre de 2024, et de reprises de pertes de valeur antérieures au complexe minier de Westwood au troisième trimestre de 2024, hausse en partie contrebalancée par la baisse des volumes de production et l'amortissement des actifs de découverte reportés à Essakane.

Coûts de prospection : les coûts de prospection s'élevaient à 6,6 millions \$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 0,4 million \$, ou 6 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des coûts de prospection dans le district de Chibougamau et à Côté Gold.

Frais généraux et administratifs : les frais généraux et administratifs s'élevaient à 16,4 millions \$ au premier trimestre de 2025, en hausse de 6,4 millions \$, ou 64 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration de 6,4 millions \$ et d'autres frais administratifs engagés au cours de la période, ainsi que d'une hausse de 0,5 million \$ de la rémunération fondée sur des actions découlant de l'augmentation du cours des actions de la Société. Cette hausse a été compensée en partie par une baisse de 0,5 million \$ en salaires et coûts de main-d'œuvre en raison des réductions de l'effectif au siège social au cours de la dernière année.

Charge d'impôts sur le résultat : la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 39,2 millions \$ au premier trimestre de 2025, soit une hausse de 12,2 millions \$, ou 45 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Elle comprend une charge d'impôt exigible de 26,0 millions \$ et une charge d'impôts sur le résultat reportée de 13,2 millions \$, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison d'une charge d'impôt exigible de 0,9 million \$, ou 3 %, et en hausse sur le plan de la charge d'impôts différés, de 13,1 millions \$, ou 13 100 %, respectivement. La charge d'impôts différés était plus élevée, principalement en raison (i) des passifs d'impôts différés pour une différence temporaire imposable associée à son investissement dans Essakane et (ii) de la comptabilisation des impôts différés liés à l'impôt sur l'exploitation minière à Côté Gold.

Activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation pour le premier trimestre de 2025 s'est établi à 74,3 millions \$, en baisse de 2,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par l'incidence nette de 84,2 millions \$ des accords de paiement anticipé, l'augmentation de 21,7 millions \$ des stocks de fournitures, des produits finis et des emplacements de minerai à Côté Gold par rapport à la même période de l'exercice précédent, à l'augmentation de 3,1 millions \$ des décaissements relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et à la diminution nette de 2,0 millions \$ des règlements des dérivés. Elle est contrebalancée par une hausse des résultats nets en espèces de 49,9 millions \$ en raison de la hausse du prix réalisé de l'or et de l'augmentation des volumes de ventes, par une hausse de 50,7 millions \$ des comptes clients et autres comptes créditeurs en raison du moment où les factures des fournisseurs ont été envoyées, et par une diminution de 7,6 millions \$ des impôts sur les résultats payés, des comptes débiteurs et d'autres éléments.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au premier trimestre de 2025 s'est élevée à 86,6 millions \$, en baisse de 77,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à une diminution de 88,2 millions \$ des coûts en immobilisations corporelles, principalement en raison de l'achèvement de la phase de construction de Côté Gold en 2024, à une réduction de 10,3 millions \$ des coûts d'emprunt incorporés, et à une baisse de la trésorerie soumise à restrictions de 3,9 millions \$. Elle est contrebalancée par un paiement unique de 18,2 millions \$ découlant de la fermeture de l'actif Yatéla et par une baisse des intérêts perçus et une augmentation des autres éléments d'investissement de 6,4 millions \$.

Activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement au premier trimestre de 2025 s'est élevée à 25,1 millions \$, soit une diminution de 39,3 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à une augmentation des paiements d'intérêts de 14,0 millions \$, à la réception de 15,5 millions \$ de produits au premier trimestre de 2024 dans le cadre de l'accord de financement de SMM et à un remboursement net de 10,0 millions \$ à la facilité de crédit au premier trimestre de 2025. Elle a été contrebalancée par une augmentation des sorties de trésorerie liées aux autres activités de financement de 0,2 million \$.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **mercredi 7 mai 2025 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction d'IAMGOLD discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers du premier trimestre de 2025 de la Société. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q1 2025 Registration](#) (recommandé).

Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 752-3518**

À l'international : **1 647 846-8209**

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=PJqxT8En>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 8547526.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités au 31 mars 2025 et pour les trois mois terminés à cette date qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de performance financière hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux). Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples renseignements sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 26 à 34 du rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre de 2025 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède trois mines en exploitation : Côté Gold (Canada), Westwood (Canada) et Essakane (Burkina Faso). Côté Gold est entré en production le 31 mars 2024. La Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers hautement prometteurs au Canada. IAMGOLD emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés qui sont établis conformément aux normes internationales d'information financière, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne extraite, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne extraite, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures financières hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures financières hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Produits	477,1 \$	338,9 \$
Crédits de sous-produits et autres produits	(1,1)	(0,6)
Produits aurifères	476,0 \$	338,3 \$
Ventes (milliers d'onces)	174	163
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	2 731 \$	2 077 \$

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant de la mine Côté Gold de la Société sur une base de 70 % et des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 %.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au premier trimestre de 2025 comprend 37 500 onces à 1 887 \$ par once livrées dans le cadre des accords de paiement anticipé du premier trimestre de 2024 (par rapport à 31 250 onces à 1 994 \$ par once en 2024, livrées conformément à l'accord de paiement anticipé de 2022).

Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne extraite, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne extraite, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne extraite et le coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne extraite désignent ce qui suit :

- Coûts d'exploitation minière (inclus dans les coûts de production) qui excluent les frais de découverte incorporés pour les mines à ciel ouvert, moins les changements aux coûts associés aux piles de stockage de minerai et à la non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes extraites, divisés par
- la somme du tonnage de minerai et des stériles extraits de mines en exploitation.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Le coût d'usinage et les coûts généraux et administratifs (inclus dans les coûts de production), à l'exclusion des coûts de vente et des coûts de non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par
- le tonnage de minerai usiné.

IAMGOLD est d'avis que ces mesures de performance financière hors PCGR favorisent une plus grande transparence et aident les analystes, les investisseurs et les autres parties prenantes de la Société à évaluer le rendement des activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par tonne peuvent être influencées par les fluctuations des activités d'extraction minière et activités de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production et d'autres données préparés conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles ne devraient pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Coûts de production	80,7 \$	1,4 \$
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	11,0	16,6
Coûts d'exploitation ajustés	91,7 \$	17,9 \$
Compris dans les ajustements des coûts d'exploitation :		
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	30,7	17,2
Coût d'usinage [B], déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	42,3	—
Frais généraux et administratifs [C]	18,7	—
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	3 115	1 944
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	5 667	3 208
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [D]	8 782	5 152
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 097	—
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extraite (\$/tonne) [A/D]	3,49 \$	3,33 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	20,18 \$	— \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	8,89 \$	— \$

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Coûts de production	41,0 \$	38,6 \$
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	1,2	(0,5)
Coûts d'exploitation ajustés	42,2 \$	38,1 \$
Formé de :		
Coûts d'exploitation minière souterraine [A]	24,4	20,6
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [B]	4,9	6,2
Coût d'usinage [C]	6,6	6,1
Frais généraux et administratifs [D]	6,3	5,1
Minerai extrait sous terre (milliers de tonnes) [E]	89	83
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	192	120
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	481	346
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [F]	673	466
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	282	249
Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	274,75 \$	247,22 \$
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai (\$/tonne) [B/F]	7,24 \$	13,29 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	23,26 \$	24,65 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	22,70 \$	20,56 \$

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Coûts de production	127,7 \$	110,9 \$
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	4,1	8,2
Coûts d'exploitation ajustés	131,8 \$	119,1 \$
Formé de :		
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	45,2	36,1
Coût d'usinage [B]	54,6	55,4
Frais généraux et administratifs [C]	32,0	27,6
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	2 447	3 458
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	5 667	3 132
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [D]	8 114	6 590
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 112	3 039
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extraite (\$/tonne) [A/D]	5,57 \$	5,48 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	17,56 \$	18,23 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	10,28 \$	9,08 \$

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement par once vendue, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers intermédiaires consolidés.

Trois mois terminés le 31 mars 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	99,2 \$	54,5 \$	181,7 \$	0,5 \$	335,9 \$
Charge d'amortissement ¹	(34,0)	(12,4)	(32,8)	(0,5)	(79,7)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	65,2 \$	42,1 \$	148,9 \$	— \$	256,2 \$
Ajustements :					
Autres coûts d'exploitation minière	(0,1)	(0,5)	(0,3)	—	(0,9)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(14,9)	—	(14,9)
Coûts décaissés – attribuables	65,1 \$	41,6 \$	133,7 \$	— \$	240,4 \$
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ³	19,3	15,5	26,0	0,5	61,3
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	16,4	16,4
Autres coûts ⁵	0,5	0,7	1,5	(3,7)	(1,0)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(2,8)	—	(2,8)
CMTI – attribuables	84,9 \$	57,8 \$	158,4 \$	13,2 \$	314,3 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	52	27	86	—	165
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 264 \$	1 547 \$	1 560 \$	— \$	1 465 \$
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 260 \$	1 527 \$	1 557 \$	— \$	1 459 \$
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 643 \$	2 124 \$	1 846 \$	80 \$	1 908 \$

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent les charges ponctuelles importantes de cessation d'emploi.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 31 mars 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)

	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	52,1 \$	180,9 \$	0,2 \$	233,2 \$
Charge d'amortissement ¹	(11,2)	(50,4)	(0,2)	(61,8)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	40,9 \$	130,5 \$	— \$	171,4 \$
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,3)	(0,3)	—	(0,6)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(13,0)	—	(13,0)
Coûts décaissés – attribuables	40,6 \$	117,2 \$	— \$	157,8 \$
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien ³	18,9	36,9	0,1	55,9
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	9,7	9,7
Autres coûts ⁵	0,6	3,2	0,1	3,9
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(17,1)	—	(17,1)
CMTI – attribuables	60,1 \$	140,2 \$	9,9 \$	210,2 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	33	117	—	150
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 243 \$	1 004 \$	— \$	1 056 \$
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 236 \$	1 002 \$	— \$	1 053 \$
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 836 \$	1 312 \$	66 \$	1 493 \$

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes de cessation d'emploi.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	1 ^{er} t. 2025	Maintien	Expansion	1 ^{er} t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	61,7 \$	5,3 \$	67,0 \$	55,1 \$	133,5 \$	188,6 \$
Minorés de ce qui suit : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	—	(18,3)	(18,3)
Sous-total	61,7 \$	5,3 \$	67,0 \$	55,1 \$	115,2 \$	170,3 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	18,2	3,1	21,3	—	114,7	114,7
Westwood	15,1	—	15,1	19,0	—	19,0
Essakane	27,9	2,2	30,1	36,0	0,5	36,5
Siège social	0,5	—	0,5	0,1	—	0,1

Rapprochement des coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie dans les états financiers par rapport aux paiements en trésorerie relatifs aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	1 ^{er} t. 2025	Maintien	Expansion	1 ^{er} t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	61,7 \$	5,3 \$	67,0 \$	55,1 \$	133,5 \$	188,6 \$
Ajustements du fonds de roulement	(0,4)	(1,9)	(2,3)	0,8	(36,5)	(35,7)
Coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie	61,3	3,4	64,7	55,9	97,0	152,9
Minorés de ce qui suit : Côté Gold (part de 9,7 % de 2024)	—	—	—	—	(12,9)	(12,9)
Sous-total	61,3 \$	3,4 \$	64,7 \$	55,9 \$	84,1 \$	140,0 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	19,3	1,2	20,5	—	83,7	83,7
Westwood	15,5	—	15,5	18,9	—	18,9
Essakane	26,0	2,2	28,2	36,9	0,4	37,3
Siège social	0,5	—	0,5	0,1	—	0,1

Dépenses du projet

Les dépenses relatives à Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations de la construction du projet engagés au cours de la phase de construction et de mise en service du projet correspondant à ceux prévus dans le rapport technique de Côté Gold établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les coûts en immobilisations de construction, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, les stocks de fournitures initiaux, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

RAIIA et RAIJA ajusté

Le RAIJA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIJA ajusté représente le RAIJA, exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces renseignements supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIJA et le RAIJA ajusté par rapport aux états financiers consolidés intérimaires :

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Profit (perte) avant impôts sur le résultat	85,7 \$	88,7 \$
Majoré de ce qui suit :		
Amortissement	79,7	62,1
Frais financiers	29,8	3,3
RAIIA	195,2 \$	154,1 \$
Éléments ajustés :		
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non liés à des instruments de couverture	2,8	(7,7)
(Gain) perte de change	(1,6)	(0,9)
Dépréciation d'actifs	0,1	0,1
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,9	0,5
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)
Indemnités de cessation d'emploi	3,8	0,2
Autre	(0,2)	6,6
RAIJA ajusté	204,5 \$	152,5 \$

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat (perte) avant les charges d'impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle	85,7 \$	88,7 \$
Éléments ajustés :		
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non liés à des instruments de couverture	2,8	(7,7)
Autres frais financiers	5,1	—
(Gain) perte de change	(1,6)	(0,9)
Dépréciation d'actifs	0,1	0,1
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,9	0,5
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)
Indemnités de cessation d'emploi	3,8	0,2
Autre	(0,2)	6,6
Profit ajusté avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle	100,1 \$	87,1 \$
Impôts sur le résultat	(39,2)	(27,0)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	2,3	(0,2)
Incidence fiscale des éléments ajustés	(1,2)	—
Participations ne donnant pas le contrôle	(6,8)	(6,9)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	55,2 \$	53,0 \$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,10 \$	0,11 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base en circulation (en millions)	572,5	489,3

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2025	1 ^{er} t. 2024
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	74,3 \$	77,1 \$
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants		
Créances et autres actifs courants	18,3	24,4
Stocks et emplacements de minerai non courants	22,5	0,8
Fournisseurs et autres créditeurs	(10,2)	40,5
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	104,9 \$	142,8 \$

Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité de la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 31 mars 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	78,1 \$	32,1 \$	93,6 \$	(129,5) \$	74,3 \$
Majorée de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	129,5	129,5
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	78,1	32,1	93,6	—	203,8
Coûts en immobilisations	20,5	15,5	28,2	0,5	64,7
Minorés de ce qui suit :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	20,5	15,5	28,2	—	64,2
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	57,6 \$	16,6 \$	65,4 \$	— \$	139,6 \$

Trois mois terminés le 31 mars 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	29,4 \$	73,0 \$	(25,3) \$	77,1 \$
Majorée de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	25,3	25,3
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	29,4	73,0 \$	—	102,4
Coûts en immobilisations	18,9	37,3 \$	96,7	152,9
Minorés de ce qui suit :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	— \$	(96,7)	(96,7)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	18,9	37,3 \$	—	56,2
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation	10,5 \$	35,7 \$	— \$	46,2 \$

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités sont définies comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la partie de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	316,6 \$	347,5 \$
Placements à court terme	0,7	1,0
Facilité de crédit disponible	428,5	418,5
Liquidités disponibles	745,8 \$	767,0 \$

	31 mars 2025	31 décembre 2024
(en millions \$, sauf indication contraire)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	316,6 \$	347,5 \$
Placements à court terme	0,7	1,0
Obligations locatives	(126,3)	(124,2)
Dette à long terme ¹	(1 061,8)	(1 072,1)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(11,5)	(11,5)
Trésorerie (dette) nette	(882,3) \$	(859,3) \$

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de 210,0 millions \$ et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 1,8 million \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, à 400,0 millions \$, à 220,0 millions \$ et à 2,1 millions \$ au 31 décembre 2024). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets et au prêt à terme.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(En millions de dollars américains)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	316,6 \$	347,5 \$
Créances et autres actifs courants	82,2	48,9
Stocks	281,9	271,9
	680,7	668,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 281,2	4 269,4
Actifs de prospection et d'évaluation	79,8	79,6
Trésorerie soumise à restrictions	66,3	68,4
Stocks	169,1	153,0
Autres actifs	112,4	135,7
	4 708,8	4 706,1
	5 389,5 \$	5 374,4 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	278,8 \$	264,8 \$
Impôts sur le résultat exigibles	76,2	62,7
Partie courante des provisions	15,3	14,5
Partie courante des obligations locatives	26,7	28,8
Partie courante de la dette à long terme	1,3	1,0
Partie courante de produits différés	76,4	151,1
Autres passifs courants	7,2	27,7
	481,9	550,6
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	27,3	14,0
Provisions	296,2	285,1
Obligations locatives	99,6	95,4
Dette à long terme	1 021,0	1 027,9
Autres passifs	0,3	0,7
	1 444,4	1 423,1
	1 926,3	1 973,7
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 085,8	3 070,6
Surplus d'apport	53,2	57,6
Bénéfices non répartis (déficit)	299,1	259,4
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(45,7)	(50,9)
	3 392,4	3 336,7
Participations ne donnant pas le contrôle	70,8	64,0
	3 463,2	3 400,7
Engagements et éventualités		
	5 389,5 \$	5 374,4 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2025	2024
Produits	477,1 \$	338,9 \$
Coût des ventes	(335,9)	(233,2)
Profit brut (perte brute)	141,2	105,7
Frais généraux et administratifs	(16,4)	(10,0)
Coûts d'exploration	(6,6)	(6,2)
Autres produits (charges)	(5,1)	(2,0)
Profit (perte) provenant des activités d'exploitation	113,1	87,5
Frais financiers	(29,8)	(3,3)
Gain (perte) de change	1,6	0,9
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	0,8	3,6
Profit (perte) avant impôts sur le résultat	85,7	88,7
Charge d'impôts sur le résultat	(39,2)	(27,0)
Résultat net (perte nette)	46,5 \$	61,7 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	39,7 \$	54,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	6,8	6,9
Résultat net (perte nette)	46,5 \$	61,7 \$
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	572,5	489,3
Diluée	579,5	493,0
Profit (perte) de base par action (\$ par action)	0,07 \$	0,11 \$
Profit (perte) dilué par action (\$ par action)	0,07 \$	0,11 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2025	2024
Activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette)	46,5 \$	61,7 \$
Ajustements :		
Charge d'amortissement	79,7	62,1
Produit différé comptabilisé	(77,7)	(53,4)
Charge d'impôts sur le résultat	39,2	27,0
Frais financiers	29,8	3,3
Autres éléments hors trésorerie	8,0	(0,8)
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	59,9
Règlement de dérivés	(1,7)	0,3
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(3,7)	(0,6)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(30,6)	(65,7)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	89,5	93,8
Impôts sur le résultat payés	(15,2)	(16,7)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation	74,3 \$	77,1 \$
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(64,7)	(152,9)
Coûts d'emprunts incorporés	(5,6)	(15,9)
Autres activités d'investissement	(16,3)	4,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement	(86,6)	(164,4)
Activités de financement		
Intérêts payés	(14,0)	—
Produits de la facilité de crédit	50,0	—
Remboursement de la facilité de crédit	(60,0)	—
Financement net accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	—	15,5
Autres activités de financement	(1,1)	(1,3)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	(25,1)	14,2
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	6,5	(2,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30,9)	(75,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	347,5	367,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	316,6 \$	291,2 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une personne qualifiée au sens défini par le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « maintenir », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « susceptible », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Perspectives », « Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Situation financière » et « Rétrospective financière ». Ils comprennent également des déclarations relatives à l'estimation des réserves et des ressources minérales et à la réalisation de ces estimations ; au rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et autres paramètres de la mine Côté Gold, y compris les coûts d'exploitation ; la production prévue de la mine Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; la composition du portefeuille d'actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation, ses projets de développement et d'exploration ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes de la chaîne d'approvisionnement mondiale ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, objectifs, propositions et stratégies en matière de durabilité, y compris les données de tiers sur lesquelles la Société s'appuie, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de durabilité et leur incidence ; les engagements à l'égard des émissions de gaz à effet de serre et des initiatives de et les initiatives de décarbonation (p. ex. l'objectif provisoire d'atteindre une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030) ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements visant à favoriser les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; ainsi que la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière (y compris la *Loi sur la concurrence* [Canada] et la réglementation afférente à la lutte contre les changements climatiques.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; la capacité de la Société à réaliser les transactions en cours ; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en durabilité de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres exigences concernant la décarbonation et l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses, les pandémies ou d'autres urgences de santé publique ; ainsi que les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.ca et sur www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.